ACP-UE

PROGRAMME ACP-UE DE PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX CATASTROPHES NATURELLES

Soutenir la prévention des risques liés aux catastrophes naturelles et l'adaptation face au climat dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

GFDRR
Global Facility for Disaster Reduction and Recovery

Une initiative du Groupe des Etats d'Afrique, Caraïbes et Pacifique, financée par l'Union européenne et gérée par GFDRR

A PROPOS DU PROGRAMME

Le Programme de Prévention des risques liés aux catastrophes naturelles Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP)–Union européenne (UE) fut lancé en 2011 en tant qu'initiative du Groupe des Etats ACP, financée par l'UE et gérée la Facilité mondiale pour la prévention des catastrophes et le relèvement (GFDRR).

CE QUE NOUS FAISONS

Le programme ACP-UE NDRR traite de la prévention, de l'atténuation et de la préparation aux aléas naturels dans les pays ACP au travers de l'assistance technique, du renforcement des capacités et du soutien consultatif / analytique au niveau régional et national. Le programme soutient également les demandes des pays pour les évaluations suite à une catastrophe et l'intégration de la prévention des risques de catastrophe (PRC) dans le relèvement résilient et la planification de la reconstruction (comprenant les cadres de relèvement).

COMMENT NOUS LE FAISONS

Le programme résulte d'un partenariat entre le Secrétariat ACP, la Commission européenne et la GFDRR. Cette dernière, en tant que facilité au sein du Groupe de la Banque mondiale (BM), bénéficie d'un large réseau de bureaux à travers le monde afin d'assurer une coordination étroite entre les équipes régionales et nationales de gestion des risques de catastrophe (GRC) de la BM et celles des délégations de l'UE dans les pays ACP et / les organisations sous-régionales. Cela garantit la complémentarité et l'alignement avec la Stratégie de coopération intra-ACP ainsi qu'avec les stratégies de l'UE et de la BM dans les pays et sous-régions ACP respectifs.

Un comité de pilotage composé de membres du Secrétariat ACP, de la Commission européenne et de la GFDRR supervise la mise en œuvre du programme. Ce partenariat assure l'efficacité et l'harmonisation de l'aide au bénéfice des pays ACP, en réunissant divers acteurs tels que les organisations régionales, la société civile ainsi que les partenaires internationaux, y compris le système des Nations Unies (ONU).

INSTANTANE DU PROGRAMME

Le Programme ACP-UE NDRR couvre une grande variété d'activités de GRC, comprenant :

- Intégration de la GRC (*Comores, Madagascar, Seychelles, Zanzibar, Gambie, Libéria, Niger, Sierra Leone, Togo, Mozambique, Zimbabwe, Haïti, République Dominicaine, Jamaïque, Sainte Lucie, Suriname, Iles Salomon, Vanuatu*); Résilience communautaire (*Libéria, Niger, Sierra Leone, Iles Salomon, Tanzanie, Togo*); aménagement du territoire (*Sainte Lucie, République Dominicaine, Kiribati*); Financement des risques (*Belize, République Dominicaine, Jamaïque, Grenade, Sainte Lucie, Iles Pacifique, Iles de l'océan Indien*); Assistance technique pour soutenir les systèmes de préparation et d'alerte précoce (*Burundi, République Démocratique du Congo, Lesotho, Sierra Leone, Togo, Iles Salomon, Vanuatu*).
- Depuis sa création, un total de 31 évaluations post-catastrophe et de projets de renforcement des capacités ont été entrepris en réponse aux inondations (*Mozambique, Malawi, Seychelles, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Burundi, Îles Salomon*), sécheresse (*Kenya, Djibouti*), à une éruption volcanique (*Cabo Verde*) et aux tempêtes (*Antigua & Barbuda, Fidji, Dominique, Vanuatu*).
- Depuis son lancement, le Programme ACP-UE NDRR a permis de lever des fonds d'une valeur de 953 millions de dollars, qui ont soit cofinancés par la Banque mondiale ou d'autres partenaires de développement, ou eu un lien direct avec une opération de GRC ou post-catastrophe.

Bateaux de pêcheurs amarrés en Jamaïque
Crédit photo: Shutterstock

Conçu par AdGrafics Design Studio - www.adgrafics.eu

Portfolio opérationnel : 96 projets (décembre 2017)

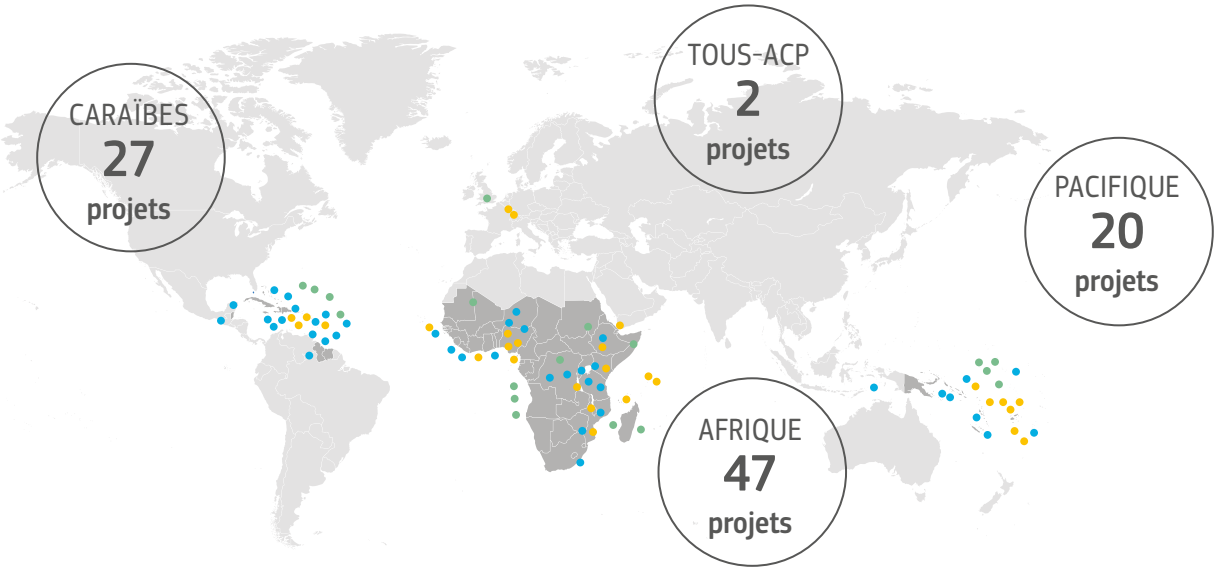

Répartition par volet d'activité

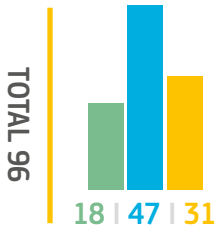

Volet 1
Projets régionaux

Volet 2
Projets nationaux

Volet 3
Projets et interventions post-catastrophes et de renforcement des capacités

Principaux résultats

13,854
personnes formées au total

389
formations organisées

9,982
personnes formées en GRC

246
études analytiques publiées

2,150
personnes formées sur les évaluations post-catastrophe

19
évaluations des besoins post-catastrophe publiées

$960 millions levés

Village en milieu rural, Malawi
Crédit photo: Shutterstock

GROUPE DES ACP

Le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) est une organisation intergouvernementale créée par l'accord de Georgetown en 1975. Il est composé de 79 États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, signataires de l'accord de Cotonou (appelé « Accord de partenariat ACP-CE »), qui les lie à l'Union européenne. Parmi les principaux objectifs du groupe ACP figure le développement durable de ses États membres et leur intégration dans l'économie mondiale. À cet égard, dès 2004, le groupe ACP a fait œuvre de pionnier en agissant dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles et de la résilience, en sensibilisant l'Union européenne à accorder son attention à la nécessité d'élargir le champ de ses interventions humanitaires pour adopter une démarche plus proactive et plus globale de prévention et de gestion des risques de catastrophes naturelles à l'appui du développement durable. Ce programme ACP-UE de gestion des risques de catastrophes naturelles fait partie de la coopération de longue date qui existe entre le Groupe des ACP et l'UE et qui réunit sous une égide intra-ACP des instances mettant en œuvre des programmes de lutte contre les catastrophes naturelles et de résilience au changement climatique des régions d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Celles-ci, aux côtés de partenaires spécialisés tels que la GFDRR, s'attaquent aux vulnérabilités des pays ACP à des chocs exogènes en adoptant des mesures intégrées à l'adaptation au changement climatique, à la protection de l'environnement et à la gestion des risques des risques de catastrophes naturelles.

Pour plus d'informations :
www.acp.int

UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne (UE) est le principal bailleur de fonds d'aide au développement et du financement climatique. L'UE est pleinement engagée à appuyer la mise en œuvre du nouvel Agenda 2030 et des objectifs de développement durable, de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes. L'UE se trouve au premier plan de l'agenda international en matière de résilience, en apportant son appui aux pays en développement pour qu'ils se préparent à des catastrophes, y résistent et s'en relèvent. Ces efforts découlent de la stratégie de l'UE pour la prévention des risques de catastrophes (2011), du Plan d'action sur la résilience dans les pays sujets aux crises (2013) et du Plan d'action sur le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 (2016). Ces deux plans mettent en commun les ressources humanitaires et de développement afin de mettre en œuvre des initiatives phares telles que AGIR (Alliance mondiale pour la résilience dans le Sahel), SHARE (Aide à résilience de la corne de l'Afrique), AMCC+ (Alliance mondiale contre le changement climatique plus) ou DIPECHO. En outre, par sa coopération avec le groupe des ACP, l'UE a inscrit au cœur de ses interventions la nécessité de réduire la vulnérabilité et de renforcer la résilience des régions, des pays et des communautés, ayant engagé plus de 320 millions d'euros pour la période 2008-2013, y compris son appui à la GFDRR.

Pour plus d'informations :
www.europa.eu
www.gcca.eu

FACILITÉ MONDIALE POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET LE RELÈVEMENT

La Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement (GFDRR) est un partenariat mondial qui aide les pays en développement à mieux comprendre leurs vulnérabilités aux aléas naturels et à les réduire, et à s'adapter au changement climatique. Travaillant avec plus de 400 partenaires locaux, nationaux, régionaux et internationaux, la GFDRR accorde des financements au moyen de subventions, de l'assistance technique, des formations et des activités de partage des connaissances, afin d'intégrer dans les politiques et les stratégies la gestion des risques de catastrophes et climatiques. La GFDRR reçoit l'appui de 34 pays et de dix organisations internationales.

Pour plus d'informations :
http://www.gfdrr.org/

GFDRR
Global Facility for Disaster Reduction and Recovery

PROGRAMME ACP-UE DE PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX CATASTROPHES NATURELLES
An initiative of the African, Carribbean and Pacific Group, funded by the European Union and managed by GFDRR

Programme ACP-UE de prévention des risques liés aux catastrophes naturelles

Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophe et le relèvement

Banque mondiale - Bureau de Bruxelles
17, av. Marnix-B 1000 Bruxelles, Belgique

infoacpeu@worldbank.org

www.drrinacp.org

Photo de couverture: Massif montagneux à Viti Levu, Fidji **I** *Crédit photo: Shutterstock*